

Auteur : Brigitte COMPAIN-MUREZ

Ingénieur-chercheur, secteur de l'énergie

Expert ville durable, certifié projets urbains et développement durable, paysagiste ENSP

7 novembre 2013

TRANSITION ECOLOGIQUE APPLIQUEE A L'ECHELLE URBAINE NEVERSOISE

(Document de travail)

L'ECONOMIE CIRCULAIRE LOCALE fait appel aux ressources locales. Appliquée au projet urbain, elle concilie **ECONOMIE, EMPLOIS ET ENVIRONNEMENT**.

Soutenue par des **POLITIQUES AMBITIEUSES ET LA COMMANDE PUBLIQUE**, elle agit comme un levier à la transition écologique et économique à l'échelle urbaine, répond aux nouvelles dispositions réglementaires (Socle Grenelle) ou à venir (EU), respecte les écosystèmes, contribue à l'innovation sociale et pousse à l'émergence de nouvelles filières économiques.

<p>AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE</p> <p>Massification des circuits courts : maraîchage, avicole, laitier, viande... à destination de la restauration collective bio (cantines scolaires, restaurants administratifs, hôpitaux...)</p>	<p>- La lutte contre l'étalement urbain comme levier de développement d'une agriculture urbaine et périurbaine individuelle (jardin familiaux) et professionnelle</p> <p>- La prise en compte de la qualité du cadre de vie, des paysages, de l'histoire locale</p>	<p>- Protection des terres à vocation agricole, potagère et paysagère dans les documents d'urbanisme</p> <p><i>« l'artificialisation (des sols) ne doit pas s'apprécier uniquement en termes de surfaces, la qualité agronomique des sols doit être intégrée dans les documents d'urbanisme" Cour des comptes octobre 2013</i></p> <p>- Verdissement du PCET</p> <p>- Formation officielle en agriculture biologique à l'échelle du bassin neversois</p> <p>- Projets agricoles en Insertion</p>
---	--	--

<p>PATRIMOINE NATUREL – BIODIVERSITE</p> <p>Du local au global : Protection et valorisation du patrimoine vivant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les richesses naturelles se dégradent sans cesse malgré les politiques européennes (réglementaires et fonds FEDER) déclinées au plan national... - Les services rendus par la Nature, ses pouvoirs aménitaires et pédagogiques sont puissants si tant est que cette dernière soit protégée et valorisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le décret Trames verte et bleue en s'appuyant sur les trames existantes - Restaurer les TVB existantes - Développer les trames vertes dans les secteurs urbains propices (parcs, cimetières...) - Développement de la filière du génie écologique - Former les collaborateurs à la recherche de Fonds et de subventions
--	---	--

<p>AMENAGEMENT & CONSTRUCTION</p> <p>Zéro étalement urbain Reconquêtes des friches Nature en ville Autonomie énergétique des bâtiments & matériaux biosourcés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La lutte contre l'étalement urbain comme levier de reconquêtes des friches industrielles et commerciales urbaines L'espace urbain comporte encore des surfaces foncières à revaloriser : anciens sites industriels jouxtant des zones résidentielles), d'autres vont se rajouter... - La lutte contre l'imperméabilisation des sols 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la cartographie urbaine interactive - Dépollution des sols par phytoremédiation lorsque cela est possible (moins onéreux que l'excavation mais question de temps) - Introduction de la notion de réversibilité du foncier dans certains projets (maîtrise du foncier) Systématiser : <ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation des matériaux biosourcés (bois, chanvre, lin, paille...) - L'intégration de la nature en ville (trames vertes...) dans tout nouveau projet - l'intégration des réseaux intelligents (smart grid) - l'intégration des nouveaux modes de transport (bornes de rechargement, parkings vélos, plate-forme de covoiturage...) - le bâtiment autonome en énergie (intégration des énergies renouvelables, réseaux de chaleur, énergies de récupération...)
---	--	--

<p>RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS, COLLECTIFS et PRIVES</p> <p>L'efficacité énergétique passive et positive des bâtiments : une double réponse économique et climatique</p>	<p>- Mettre en œuvre les politiques (et les aides) européenne, nationale et régionale de la rénovation énergétique des bâtiments</p>	<p>-Analyser la qualité énergétique des bâtiments par quartier (lutte contre les passoires énergétiques, la précarité énergétique...)</p> <p>- faire appel aux matériaux bio-sourcés pour la rénovation énergétique passive (isolation)</p> <p>- intégration du comptage (efficacité positive)</p> <p>- Dimensionner les postes de distribution d'électricité post travaux d'efficacité énergétique...</p> <p>- Formation des professionnels locaux à la mise en œuvre des matériaux innovants d'efficacité énergétique passive (isolation notamment,)</p> <p>- susciter le développement des matériaux bio-sourcés : filières mixtes : agricoles et artisanales</p> <p>- embauche d' un ingénieur énergie à l'échelle de l'agglomération</p>
---	--	---

<p>DECHETS MENAGERS</p> <p>Vers une valorisation matière et énergétique ambitieuse</p>	<p>Développer une politique ambitieuse de prévention, de collecte et de tri à l'échelle urbaine pour répondre à la réglementation (moins d'incinération, moins de stockage + de prévention + de recyclage, + de valorisation énergétique : chaleur/méthanisation : biogaz) et éviter de taxer davantage les habitants</p>	<p>- Introduire le tri à la source pour séparer la partie fermentescible des déchets</p> <p>- inciter au bio-compost ou collecter les biodéchets pour développer la méthanisation territoriale (déchets verts, agriculture, restaurants, agroalimentaire...)</p> <p>- Développer une industrie du tri et du recyclage, depuis les ressourceries à l'industrialisation des matériaux issus de la collecte (bois, matelas, tissus..)</p> <p>- permettre la création d'emplois à l'échelle territoriale (prendre modèle sur Nord-Pas-de-Calais qui n'exportera plus en Chine ses matériaux issus du recyclage des déchets)</p>
--	---	---

<p>DECHETS DE CHANTIER</p> <p>Augmenter le taux de recyclage contribuera à faire disparaître les décharges et à valoriser les matériaux de 2eme catégorie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Passer de 34 % de recyclage des déchets de chantier à 70 % à l'horizon 2020 . - Industrialiser les processus par filières : plâtre, ciment, bois, fer... selon des normes environnementales hautes - Contribuer à la disparition des décharges périurbaines, situées en milieu naturels 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au plan stratégique des déchets de chantier - Repenser la collecte des déchets de chantier à l'échelle du territoire pour favoriser l'industrialisation de leur recyclage et la commercialisation des nouveaux matériaux - confier le projet à des acteurs économiques du secteur des déchets spécialisés et reconnus (Exemple : YPREMA)
---	--	---

LABEL Bâtiment biosourcé :

Les collectivités locales ont un rôle important à jouer dans le développement des filières locales de matériaux biosourcés. Ce secteur innovant est pourvoyeur d'emplois pour les territoires.

Mise en place par un décret du 19 avril 2012 et un arrêté du 19 décembre 2012, le label bâtiment biosourcé doit permettre de développer la pénétration des matériaux d'origine végétale ou animale sur les chantiers et ainsi stimuler les filières biosourcés

Le label peine à démarrer. Cerqual, l'organisme agréé pour délivrer le label dans les logements collectifs n'a encore reçu aucune demande. L'Etat n'a à ce jour conditionné aucune aide financière à l'obtention de ce label mais **les collectivités pourraient exiger le label dans leurs appels d'offres ou y accoler des aides locales.**